

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 31 (1994)
Heft: 1164

Artikel: Jacques Chessex : la posture littéraire en soixante bougies
Autor: Meizoz, Jérôme
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009382>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JACQUES CHESSEX

La posture littéraire en soixante bougies

RÉFÉRENCES

Jean-Christophe Aeschlimann: «Un écrivain heureux», in *Construire*, n° 9, 2 mars 1994; et pour dépasser le point de vue complice: Nathalie Heinich: «Publier, consacrer, subventionner. Les fragilités des consécration littéraires», in *Terrain*, n° 21, octobre 1993; Pascale Casanova, «Le prix de l'universel», in *Quai Voltaire*, n° 6, automne, 1992; Gisèle Sapiro: «Académie française et Académie Goncourt dans les années '40: fonction et fonctionnement des institutions de la vie littéraire en période de crise nationale», in *Texte*, n° 12, Toronto, 1992.

Exposition, ouvrage illustré, parution des *Elégies de Yorick* chez Bernard Campiche, décidément l'anniversaire de Jacques Chessex est savamment orchestré... Le Goncourt cantonal de jadis, ayant abandonné la pose provocatrice du prophète, vieillissement social de l'écrivain oblige, pour la rhétorique spiritua- liste du «prêtre» voué au culte petit-bourgeois de l'art pur, sauveur de l'«aplatissement du langage» («*Dijan substitué à Giono*», frémit-il), le voilà qui se retrouve... «prêtre» en son

pays ! Et sans doute fier de l'être, à voir dans le magazine *Construire* les poses inspirées qu'il prend pour le photographe (regard pénétrant, main sur la tempe, sobrement vêtu devant ses manuscrits). Cette nouvelle pose de professionnel de la sérénité est une version moins bohème qu'autrefois de la posture artiste, toute de narcissisme déguisé, qu'affectionnent nombre d'«écrivains» qui vivent leur vie comme une œuvre d'art.

Tout cela ressemble fort à une cérémonie, et la métaphore religieuse gagne à être filée: le discours de célébration qui accompagne un tel «événement» relève en effet d'un travail collectif de canonisation. Et pourquoi ? Parce que la cérémonie veut magnifier l'écrivain qui a valu au canton le Goncourt... 1973 ! Vingt ans, vingt ans (déjà !) que dans un élan d'exotisme tout gallocentré les compères festoyeurs ont honoré Chessex. Ah ! que vivent les prix et couronnements étrangers qui ont ce pouvoir magique de métamorphoser une gloire locale en un «écrivain universel» (comme disent naïvement les manuels scolaires) ! Bien sûr dans l'euphorie, et au risque de briser leur fétiche, personne ne songerait à s'interroger plus avant sur l'effet Goncourt (dont la périodicité courte, un an, et manifestement mercantile, fait d'elle-même injure à l'«éternité» dont l'auteur se prend à rêver).

Mais au-delà de ces réjouissances cantonales, à lire les propos de l'heureux jubilaire, ancien lauréat au diplôme périodiquement rafraîchi, on se prend à réfléchir aux effets de la célébration sur les écrivains. Autant un échec peut entraîner les plus pathétiques reconversions, autant le succès tend à libérer les ambitions jusque là surveillées et laisser libre cours à tous les débordements narcissiques que l'on connaît. Postures, déclarations, écriture, chez Chessex tout débordé soudain d'une solennité étouffante: le voilà qui multiplie les «odes» et «élégies» à l'archaïsme discret, parle des «grands» écrivains comme de ses camarades de billes (peu s'en faut qu'il y ait joué avec Flaubert), préface, dédie, parraine, pose aux quatre coins du canton. C'est ce qui s'appelle rentabiliser son capital symbolique... Jusqu'aux bouffonnes chroniques que notre Carabas donnait au *Nouveau Quotidien*, comptes-rendus tout de participation mystique qu'un de mes amis épinglait au mur en leur restituant, non sans humour, leur titre voilé: «Mauriac et moi», «Claudel et moi», «Bernanos et moi»...

Fêtez le «génie», ou fouettez-le, il en sortira toujours quelque chose.

●●●

sont aussi nombreuses que celles de chacun avec les résultats suisses.

L'adage «Le Jura vote à gauche et élit à droite» est en général confirmé, à deux exceptions près: les problèmes liés à la religion (exemple: avortement) et au trafic routier.

Jean-Pierre Kohler,
Courtételle

Oui, non, peut-être...

Vous venez de publier une intéressante statistique qui montre le nombre de fois où «les cantons romands» ont été minorisés dans une votation fédérale.

Je trouve cependant cette approche insuffisamment nuancée dans la mesure où, dans les «cantons romands», une forte minorité était d'accord avec la majorité des votants suisses ! Faut-il négliger cette minorité-là ?

Quand serons-nous suffisamment évolués pour constater que le système de vote manichéen par oui ou non conduit davantage à l'expression de la confiance d'une majorité numérique en un groupe d'individus (les initiants ou l'administration) plutôt qu'à l'adoption de la bonne solution au problème posé ?

Cette méthode ne conduit-elle pas trop à dresser une partie de la population contre une autre et à stimuler l'abstentionnisme par le fait que les «perdants» de la votation auraient tout aussi bien pu «aller à la pêche» puisque leur opinion est simplement écartée ?

La présentation de plusieurs variantes de solutions conduisant à un vote où le résultat adopté serait la moyenne des opinions exprimées ne pourrait-elle au moins être explorée pour améliorer notre démocratie ?

Pierre Santschi, député,
Lausanne